

ANNEXE CONTRAT D'EQUIPEMENT N°1 LA VILLE
Modalités de calcul de la subvention con

Envoyé en préfecture le 25/07/2022
 Reçu en préfecture le 25/07/2022
 Affiché le 25/07/2022
 ID : 082-228200010-20220712-CP2022_07_22-DE

Nature des opérations	Coût H.T.	Dépense éligible	Taux	Subventions
<u>TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS POUR DES AMENAGEMENTS DE VILLAGE</u>				
1 – installation d’une vidéo surveillance VIAM/00004169	25 000,00 €	25 000 €	24 %	6 000 €
2 – aménagement d’un parking multimodal VIAM/00004878	442 252,00 €	250 000 €	24 %	60 000 €
<u>REHABILITATION ET CREATION DE BATIMENTS</u>				
3 – travaux d’isolation des appartements du groupe scolaire BCTR/00003659	15 470,34 €	15 470 €	24 %	3 712 €
<u>REHABILITATION DES MONUMENTS COMMEMORATIFS</u>				
4 – déplacement du monument aux morts MONU/00005002	10 000,00 €	10 000 €	55 %	5 500 €
<u>ACTIONS PUBLIQUES DE MISE EN VALEUR DES BOURGS</u>				
5 – aménagement du bourg centre : Place des Templiers et espaces verts OPAA/00004168	1 249 470,00 €	700 000 €	25 %	175 000 €
6 – aménagement du bourg centre : aménagements des connexions viaires de l’allée principale et placettes OPAA/00004167	532 094,00 €	464 449 €	25 %	116 112 €
7 – aménagement du bourg centre : aménagements des connexions viaires hors allée principale et placettes OPAA/00004171	513 746,00 €	436 665 €	25 %	109 166 €
SUBVENTION GLOBALISÉE	475 490 €			

RECAPITULATIF

Envoyé en préfecture le 25/07/2022
Reçu en préfecture le 25/07/2022
Affiché le 25/07/2022
ID : 082-228200010-20220712-CP2022_07_22-DE

SLOW

Coût H.T. du programme	2 788 032,34 €
Dépense subventionnable H.T.	1 901 584 €
Subvention globalisée	475 490 €
Taux moyen de subvention (subvention globalisée/coût H.T.)	17,05 %

Le Président,

Michel WEILL